L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Journal : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 1er DECEMBRE 1891.

THEATRE DE L'OPERA.

L'Africaine, les Dragons de Villars, Le Sourd ou l'Auberge pleine ont été le menu de déjeuner et du souper, nous voulons dire de la matinée et de la soirée d'avant-hier. C'était excellemment traiter, n'est-ce pas? les habitués du dimanche. Et ajoutons que tous les artistes, à des degrés, ont très heureusement secondé la direction et que, grâce à la haute valeur de l'ensemble, au talent distingué de plusieurs, l'exécution de ces deux spectacles a été une réussite complète, le premier surtout.

Les artistes, qui leurs interviennent souvent les mieux dotés, les plus avancés dans leur art, ont souvent des défaillances, ne se ressemblent plus à eux mêmes, et comme à la rampe on disparaît une des autres, la nouvelle disposition de ceux-ci influe sur ceux là, la contagion du mal se montre et l'ouvrage s'en va à vau-l'eau.

Or l'effet contraire se produit aussi; le bien se communique non moins sûrement; l'élan des uns emporte les autres.

Tel était le cas de dimanche dernier; la température en scène n'avait rien de commun avec celle du dehors; on percevait de l'opéra ce qu'il a en plein foyer; chacun, les étaient chaudement menés et le soir sujets de l'opéra comique et de la farce à ariettes brillaient les planches.

L'exécution de *l'Africaine* a été digne remarquable d'un bout à l'autre, sur les planches, à l'orchestre; et le soir les artistes de l'opéra comique ont pris une revanche dans l'ouvrage d'Aimé Maillart et *le Sourd* a été gentiment enlevé; malgré son grand âge cette bonbonnerie, toute surannée, a des prétentions à beaucoup annoncé. Le représentation a duré jusqu'après minuit et tout le monde, ou à peu près, est demeuré en place, quoique nombre de spectateurs eussent déjà fait, au cours de la journée, un stadium de quatre heures pour entendre *l'Africaine* jusqu'au bout.

Le matin, maximum, et supermaximum, pourrions nous dire, car il y avait la plusieurs haies de personnes d'abord.

Nous nous occuperons de ces désirs demain ou lundi.

En attendant permettrez vous une petite rectification. Au début de notre article de dimanche sur l'opéra une omission—les mots que l'on va lire ne sont que—il y a été commis ce qui le rendait presque intelligible; nous en rétablissons le texte que voici :

"Que si vous visitiez les grandes villes du Nord, vous verriez que la nuit on pourvoit pour la matinée le même prix que celui de la soirée. *Il n'en est point ainsi à la Nouvelle-Orléans.* Et cependant Dieu sait que celui-ci est des plus modérés."

Ce soir, *la Traviata*, avec MM. Paulin, Ray, Dalmi, Mme Calgari, Mme Davrier.

Au troisième acte, divertissement, réglé par M. Rongier et dansé par Mme Antonelli Rongier et le corps de ballet.

A l'étude *le Bal Masqué, Sigurd, Hernani.*

Grand Opera House.

The little Tycoon est en bonne voie; deux belles recettes hier et dimanche; deux soirées aussi; encore tellement remplies qu'il est certain que la pièce fera riche semaine. Cette pièce est de celles dont s'éprend le public américain; c'est pourquoi M. Greenwall en a assumé l'exploitation à travers les Etats-Unis.

A cet effet il a formé une troupe dépassant toutes celles qui, précédemment ont chanté cette bouffonnerie musicale et partout elle a reçu le plus brillant accueil. Les noms favoris des amateurs de théâtre n'y manquent pas; on y remarque, entr'autres, celui de M. E. Graham, le très comique créateur du général Knickerbocker. Disons aussi que la mise en scène en est élégante, luxueuse même; et il faudrait aller au Grand Opera House rien que pour voir la splendide effet que produisent les parasols japonais, tout diamantés de lumière électrique.

Ce soir troisième représentation.

Théâtre St-Charles.

L'acte *Hiram* était une nouveauté pour le parterre de la Nouvelle-Orléans, et une nouveauté auteur de laquelle on n'avait mené aucun bruit. On n'en a pas moins écouté la pièce avec plus que les recommandées et il s'est trouvé que cette comédie a intéressé le public qui, dimanche, était si nombreux que le St-Charles le pouvait à peine contenir.

Donc on a monté l'œuvre fort attentivement et en tout remarquable on l'a applaudie ainsi que ses interprètes. Le sujet est pris dans la vie réelle et chacun des personnages qui figurent dans l'action est tenu par un comédien connaissant ses planches: M. A. Woodhull; Mlle Troja Griswold, M. French, etc. Troisième représentation aujourd'hui.

UNE MAUVAISE MÈRE.—Par une lettre anonyme en date du 2 septembre dernier, le commissaire de police du quartier des Grandes-Carrières, à Paris, était informé qu'une fille Marie Cudenet, âgée de trente ans, maltraitait l'aîné de ses enfants, un jeune garçon âgé de huit ans.

Cet mauvaise mère fut arrêtée.

Elle a comparu devant le Tribunal correctionnel de la Seine, sous la prévention de coups et blessures volontaires sur la personne de son enfant.

—Quand la conduite de la prévenue a été signalée au commissariat de police—dépose un agent de police—je me suis rendu chez elle. J'ai demandé des renseignements à la propriétaire et à plusieurs locataires, qui se sont trouvés d'accord pour me dire que la fille Codenet brutalisait son enfant, mais n'ont pas me donner de détails. J'ai alors frappé à la porte de la prévenue, qui est venue m'ouvrir. Je l'ai invitée à me présenter son enfant; elle me l'a montré sans dire son nom. Il était pâle et une vilre donnant sur la cuisine.

LE PRÉSIDENT.—Elle n'a pas fait de difficultés pour vous le montrer?

L'AGENT DE POLICE.—Nullement, mais elle ne m'a pas proposé d'entrer dans le cabinet. Alors, étonné de voir que l'enfant ne bougeait pas quand je l'appelais, je me suis aperçu qu'il avait les deux mains liées derrière le dos, et les pieds liés également à l'aide d'une ficelle. L'enfant avait, de plus, l'œil poché et injecté de sang, et un certain nombre d'ecchymoses sur la figure. La tête portait aussi des traces de coups.

LE PRÉSIDENT, à la PRÉVENUE.—C'est vous qui avez ainsi brutalisé votre enfant?

LA PRÉVENUE.—Mais non, l'agent se trompe.

LE PRÉSIDENT.—Pourquoi voulez-vous qu'il dépose devant le Tribunal des faits dont il ne serait pas certain?

LA PRÉVENUE.—Je n'ai rien dit. Tout ce que je sais, c'est que je ne peux tenir à faire de cet enfant ce que je veux; j'ai peine qu'on se donne pour lui. Je l'avais attaché, le jour où l'agent est venu à la maison, parce qu'il avait rayé, ou jour-là, l'armoire à glace avec une épingle.

LE PRÉSIDENT.—Et les coups à l'œil et à la figure?

LA PRÉVENUE.—S'il avait l'œil poché, c'est parce qu'il est tombé du lit, la nuit. Les ecchymoses qu'il a sous le nez provient de ce qu'il y met toujours les doigts. Les ecchymoses qu'il avait à la figure et les traces des coups qu'il portait sur la tête, viennent bien de ce que je l'ai frappé avec une baguette pour le corriger.

LE PRÉSIDENT.—Pourquoi l'avez-vous attaché?

LA PRÉVENUE.—Parce qu'il avait menacé de battre et d'étrangler sa sœur, âgée de quatre mois, pendant la nuit.

On entend, en effet, l'enfant.

L'ENFANT. — Maman me frappe souvent; elle me donne des coups de battoir sur la tête et des coups de pieds, avec ses sabots, dans le ventre.

LE PRÉSIDENT.—Où couchez vous?

L'ENFANT. — D'ordinaire, je couche dans un lit, mais, plusieurs fois, maman m'a empêché de me coucher, en me liant les bras et les jambes. Souvent elle m'a étouffé les oreilles de force de me les tirer. Elle me donnait des coups dans le ventre quand je n'étais pas sage.

La fille Codenet a été condamnée à treize mois de prison.

BELGIQUE.—LA DISCUSSION DE LA LOI DE RÉVISION.—Dépêche particulière du *Temps* :

Bruxelles, 14 novembre, 8 heures.

La fixation de la discussion de la loi de révision à janvier prochain avait été concertée dans une réunion de la droite. L'hypothèse de vote préalable d'une loi électorale pour la province et la commune comme condition de la révision constitutionnelle devient de moins en moins probable La promulgation de la déclaration de révision aurait lieu après le vote des budgets, en mai ou plus tard, pour que les élections générales nécessitées par la dissolution des Chambres, qui est de droit, puissent se faire le deuxième août de juin 1892, époque normale du renouvellement partiel des Chambres.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 30 novembre 1891.
Thermomètre de M. de L. Chauvet, Opticiens.
Maison de la Caserne du Canal et Baronne.

Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin..... 32	0
Midi..... 40	5
3 P. M..... 44	7
6 P. M..... 42	6

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Thomas J. Finney à Mlle Annie M. Egan.
John D. Bubsten à Mlle Sarah Meher.
Grandville Edwards à Mlle Marie Jones.
Major McNeil à Mlle Fannie Beard.
Alexander Rearrup à Mlle Mary Fitzgerald.
John A. Moore à Mlle Adèle De Gruy.
Louis A. Potter à Mlle Lenis Cohen.
Wm. A. Ballas à Mlle Amelia Thérèse Bergan.
Isaac Gould à Mlle Mollie Gomez.
Nathan Turner à Mlle Nancy Nelson.
James Edwards à Mlle Elisa Elliot.

Naissances.

Mme Alphonse Whelingly, un garçon.
Mme John Dwyer, une fille.
Mme Henry Hudspohl, une fille.
Mme Basile Lioveras, un garçon.
Mme Georges Dalmar, un garçon.
Mme Emile Brune, un garçon.
Mme James Murphy, jumeaux, fille et garçon.
Mme John Frederick Ackermann, une fille.

Morts.

Domingo Cabeja, 44 ans, 28 rue Nord Rampart.
Mme Mary Chotin, 28 ans, 45 rue Sud Galvez.
Marcelite Montgomery, 17 ans, 204 rue Bienville.
Mlle Catherine Rittiner, 55 ans, 89 rue des Ursulines.
Dr Octave Anfoux, 68 ans, 341 rue des Champs Elysées.
Mme Gustave Dubuc, 21 ans, coin Gravier et Tonti.
Marie A. Laforet, 70 ans, salle des Petites Sœurs des Pauvres.
Jean Pisse, 80 ans, 307 rue Dumaine.
John Allen, 36 ans, Southport, Lou.
Warren J. Keep, 46 ans, 394 rue du Camp.
Louise A. Arnauld, 2 ans, 239 rue Marais.
Edward Gardère, 78 ans, paroisse Jefferson.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Eureka Homestead Association à A. Dallet, deux terrains bornés par la Promenade Carondelet, les rues Claiborne, St Pierre et Robertson, $1,000.

M. Clairain et als à E. Braquet, un terrain borné par les rues Clara, St-André, Joséphine et Willow, $500.

S. Cuquet à M. Fonsenberta, un terrain borné par les rues Espagne, Mandeville, Robertson et Claiborne, $750.

O. Nisatte à G. Lombard, un terrain borné par les rues Miro, Tonti, D'Abadie et Onzaga, $115.

J. Provisanso au Commercial Homestead Association, un terrain borné par les rues St-Claude, Ursulines, Romparts et le Chemin du Bayou, $800.

Mme M. Bourdette à la même Association, un terrain borné par les rues Urselines, St Philippe, St Claude et Tréme, $1,950.

Commercial Homestead Association à J. Provisanso, les propriétés qui précèdent, $2,000.

Héritiers de W. L. Palmer à A. P. Abascal, l'un borné par la rue Elmire, l'Avenue Pacifique, les rues Homer et Newton; et 15 terrains bornés par la rue Elmire, l'Avenue Pacifique, les rues Thayer et Peter, $7,250.

Third District Building Association, à F. G. Fontenot, deux terrains bornés par les rues Jourdan, Royale, Chartres et le Convent des Ursulines, $287 50.

F. L. Fontenot à J. C. N. Poirson, la propriété qui précède, $460.

E. Commagère à J. M. Senac, un terrain borné par les rues Conti, Bourgogne, Danphine et St-Louis, $1,166 66.

Mme C. Hiell et als., à A. Elmer, un terrain borné par les rues State, Chestnut, Colisée et la ligne de Bloomingdale, $2,200.

J. A. Reinach à D. J. Dowers, un terrain borné par les rues Deuxième, Troisième, Laurel et Constance, $525.

Cour Suprême.—G. Gast contre les assesseurs.—Rejet de la demande d'appel.

L'Etat contre Jack Chambers.—Jugement confirmé.

Henry Otis contre James Sweeney, en appel.—Jugement renversé.

A. J. Roks & Co. contre les assesseurs —Jugement renversé.

Succession Jacob Schwanck—Mme W. C. Hanah Kanib contre P. O Rosenstream, en opposition au testament.—Jugement confirmé en faveur du demandeur.

Cour Criminelle. — Section A—Un appel suspensif a été accordé à Wm Sewell, condamné à perpétuité pour un meurtre commis il y a 20 ans.

Thos Barrett, voies de fait—Ordonnance de nou lieu

E. O'Brien, J. Kern, James Kernan, E Keens, Geo. Kiernan et Wm. J. Simmerman, ont été condamnés à l'amende pour avoir pas répondu à une citation des commissaires de jury.

Une nouvelle scierie. — La Diamond Lumber Co. de Chicago a commencé à Reddock, Lou, la construction d'une nouvelle scierie qui pourra débiter 125,000 pieds de bois par jour et fournir du bois de charpente à plusieurs des grandes maisons de Chicago.

Incendie.—Hier, à minuit, un conducteur de char de la ligne du Canal a découvert un commencement d'incendie au Straight University, rue Canal près Tonti. Une alarme a été donnée à la boîte 154, mais le feu avait qui semblait à ce moment si le manque d'eau ont permis aux flammes de s'étendre rapidement, et avant que les pompiers aient pu s'organiser pour combattre l'incendie celui-ci avait en partie détruit le bâtiment principal.

Ils ont réussi, en stationnant des pompes après du canal Galvez, à envoyer de l'eau, à une distance de 700 pieds, à celles qui fonctionnaient sur la ligne de l'incendie. Ils ont ainsi sauvé le dortoir des filles, mais celui des garçons, la bibliothèque et autres dépendances ont été complètement détruits.

Le Straight University était un collège de jeunes gens de couleur, filles et garçons. Il avait été fondé en 1872 avec un legs de $5,000 fait par M. Seymour Straight.

On évalue les pertes à $30,000. L'assurance est de $20,000.

Arrestation.—Les détectives Dale et Flotte, ont rencontré hier matin, coin Perdido et Remparts, un nègre qui sortait d'une maison de seconde main et portait une boîte à la main. Ils l'ont suivi jusqu'à Remparts et Gravier, et dans cette rue, jusqu'à Bassin. Comme il arrivait à l'encoignure, Dale lui a crié de s'arrêter.

Au moment où il s'arrêtait, il a ouvert sa boîte et en a tiré un revolver dont il a menacé le détective, mais celui-ci s'est avancé aussi, le révolver à la main et le nègre a pris la fuite, poursuivi par les détectives et plusieurs autres personnes.

Il a couru ainsi jusqu'aux coin des rues Cypress et Howard, où ayant glissé, il a été rejoint et arrêté.

Il a déclaré se nommer John Kernaghan et s'être évadé depuis 18 mois, du pénitencier de Trooby City, où il était enfermé pour 5 ans, pour vol.

Le Mabel Comeaux.—Le nouveau steamboat *Mabel Comeaux* est arrivé hier matin dans le port, venant de Louisville qu'il avait quitté le 18.

Il a 178 pieds par 36 et 6 1/2. Il a apporté un chargement de 950 hogshead de sucre et son propriétaire prétend qu'il peut recevoir un chargement de 1,100.

Le bateau appartient à MM. E. J Comeaux et T. K. Voorhies. Il est éclairé par 90 lampes incandescentes et 4 lampes à arc qui répandent leur éclat dans la cale.

Il remplacera le *Mary Z. Comeaux*, qui faisait le service entre la Nouvelle-Orléans et Donaldsonville, et partira les lundis, mercredis et vendredis, à midi. Le *Natchez* est attendu mercredi et le *T. P. Leathers*, jeudi.

Collision.—Une collision a eu lieu dimanche soir à Sarpy, sur la ligne du Mississippi Valley, à vingt-cinq milles de la ville, entre deux trains de marchandises. Un mécanicien et deux serre-freins ont été blessés, assez d'eux grièvement. La collision a été causée par le fait que l'un des trains avait dépassé la station de Sarpy où il était garé, alors qu'il eût dû rester en deçà.

Les deux locomotives, trois wagons chargés de grains et cinq wagons vides ont été démolis.

Un centenaire.—Hier matin à 9 heures 30, on a trouvé mort dans son lit, rue Dryades, près Septième, un nègre de 102 ans nommé John Smith. Le corps a été transporté à la morgue dans le wagon de police.

Collège des Jésuites.—Les Jésuites viennent de donner une de ces fêtes mensuelles qu'ils ont pris l'habitude d'organiser et qui constituent une sorte de récapitulation des études, pendant le mois. En leur donnant un caractère public, ils réussissent mieux encore à stimuler le zèle des écoliers, et cette innovation produit, paraît-il, les meilleurs résultats.

Des lectures de travaux littéraires composaient d'ordinaire le programme de cette fête, mais pour donner plus d'attrait à celle qui vient d'avoir lieu, *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière, a été interprété et d'une charmante façon par les étudiants auxquels les rôles avaient été ainsi distribués :

M. Jordan, au marchand.....G. Briggs
George, son frère.....V. Mengotte
Nicholas, au domestique....A. Boumaner
Professeur de Philosophie....W. Wogan
Maître d'armes.....J. Carbine
Maître de danse.....G. Rion
Maître de musique.....K. Brooks
Un élève.....G. Darcantel

Après une allocution du président, le T. Rév. P. McKinley, qui a félicité les élèves de leur application et les a encouragés à faire mieux encore, les jeux suivants de cet été ont été proclamés.

Philosophie—1, E. Vidrine; 2, A. Landry.

Rhétorique—1, N. Thiberge; 2, C. Perry.

Belles Lettres—1, V. Mougelite; 2, R. Brooks.

1re classe de grammaire—1, H. Marlier; 2, W. Reilly.

2me classe de grammaire—1, H. Damiens; 2, J. Barrieau.

3me classe de grammaire A—1, L. Zerr; 2, O Aubert.

3me classe de grammaire B—1, J. Kathman; 2, E. Reushaw.

Cours commercial supérieur—1, M. Rapone; 2, H. Kirkwood.

1er cours commercial—1, M. Burke; 2, G. Labarre.

2me cours commercial—1, F. Lewis; 2, L. Rioso.

3me cours commercial—1, E. Claverie; 2, E. Rey.

Préparatoire—1, A. Forstall; 2, J. Bergeron.

Intermédiaire A—1, T. Gallagher; 2, E. Peychaud.

Intermédiaire B—1, G. Piessants; 2, E. Fenbery.

Elémentaires A—1, T. Airey; 2, E. Eenyer.

Elémentaires B—1, A. Nott; 2, A. Cormier.

Pelican B. A.—Ce n'est point d'aujourd'hui que date l'association dont nous venons d'écrire le nom. Elle est non seulement une des plus anciennes, mais une des plus populaires pour les bienfaits que depuis vingt cinq ans elle a généreusement répandus. C'est en 24 novembre 1866 que remonte son organisation, et pendant ces vingt-cinq années d'une existence prospère, elle a conservé le même président, l'hon. A. L. Tissot, et le plupart de ses officiers qui tous ont beaucoup contribué à son succès et à sa popularité.

Elle compte aujourd'hui 387 membres et elle a vu ce nombre s'élever jusqu'à 800.

Elle a été dimanche son 25me anniversaire et à 3 heures de l'après-midi 226 membres et une cinquantaine d'invités ont paradé dans les rues et se sont réunis à 5 heures à la Salle d'Artillerie Washington où était servi un délicieux banquet qui s'est terminé par une longue série de toasts.

Les officiers de l'association sont :

Hon. A. L. Tissot, président; Hon. Chas T. Soniat, vice président; Henry Messonnier, secrétaire aux minutes; Elie Lambert, secrétaire aux finances; Placide J. Spear, trésorier; Drs E. Dommeng et C. J. Lopez, médecins; Eugène Houlud, grand marshal; George de Legna, assistant grand marshal.

Aides du grand marshal—MM. Jacques Wegne, C. N. Masatri, Constant Tournon, M. Hust, J. Garido, T. R. Monsher, J. Bordes, L. F. Delonzal, N. Radelich et Alfred Fernandez.

Comité d'organisation—Hy Messonnier, chairman; Elie Lambert, L. J. Guérin, Hy Barbe et Placide Frigerio.

Ladies' Home B. A.—Le membres de cette association ont célébré dimanche, au Saengers' Hall, rue Marengo près Constance, le quatrième anniversaire de sa fondation par un bal qu'a précédé un plantureux repas.

Beaucoup d'invités s'étaient rendus à cette fête qui s'est prolongée jusqu'à minuit. Ils se sont retirés enchantés de l'aimable hospitalité de leurs hôtes et ont formé les vœux les plus sincères pour la prospérité de leur organisation.

Le comité d'organisation se composait de Mmes Schwartz, Kapp, M. Wallace, P. Marchall, E. Simons, M. Dasenbaner, C. Bel, A. S. Danestre, C. Wisener et Mlle M. Rapp.

Les officiers sont : Mme A. Rapp, présidente; Mme M. Dasenbaner et Mlle A. Gaste, vice-présidentes; Mlles Lea O'Connor, secrétaire aux finances; Mlle M. Bel, secrétaire aux archives; Mme J. Harrod, secrétaire aux correspondances; Mme M. Schwartz, trésorière; Mlle H. Body, portière; Mme M. Zimmerman, gardienne.

Junior Excelsiors.—Le bal annuel de la Young Men's Excelsior Junior B. A. a eu lieu dimanche soir, à la salle d'Artillerie Washington. C'est le 7me bal qu'elle donne, et comme les précédents il a obtenu un succès complet, grâce aux intelligents efforts des membres du comité d'organisation, lequel était ainsi composé :

Geo. V. Vivens, Ernest H. Walt, J. H. Donovan, Wm. Walt, C. Hermeyer, F. Grossbuer, L. Laroque, E. Klein, L. M. McDonnell, L. M. Fuchs, Chas. Rose, J. H. Ladrey, S. Setter, Wm. Meyer, L. Williams, A. Klein, H. A. Rauts, F. Weidemann.

Comité de réception—F. J. Becker, John Murray, J. Brown, C. Nuner, F. Rodrigues, W. Bosch, Alfred Meyer, G. Stringer, W. M. Cunningham, Joseph Tegett, Wm. G. Schwartz, H. Cremmy, John Manning, A. B. Thiroux, J. Castaing, Wm. Morad, Jos. Victor, Joseph Dupont, J. M. Kingsley, F. Whalon, Z. Dadenhafer, G. L. Syborg, B. Wheelehan, Alfred Gaion, John Pascual, B. H. White, H. Hoffmann, M. E. Pardin, J. L. Golding, G. H. Holland, Conrad Rens, M. Golding, J. Thomas and W. Kunz.

Comité de balance, E. D. Mason, L. M. McDonnell, L. Devanay, P. A. Capdau, H. J. Doschere, L. R. Théard, Berigan, A. Schneidmuller et L. Williams.

Comité des marques—L. M. Fuchs, L. J. Meister et L. R. Théard.

Les officiers de l'association sont : J. J. Ladreyt, président; J. U. Moras, premier vice président; H. A. Rurs, second vice président; Théo. Bass, secrétaire aux archives; G. W. Springer, trésorier; Albert Lewis, secrétaire aux finances; Joseph Hecht, gardien; Louis Beck, grand marshal.

Bienville B. A.—La salle portugaise était occupée dimanche soir par la Bienville B. A., qui y donnait un bal au profit de son fonds de secours. Les invités étaient nombreux et tous se sont retirés d'accord sur l'excellente organisation de cette association et sur les soins dont ils conserveront longtemps le souvenir.

Comité d'organisation—Ed. L. Maier, Geo. W. Deardig, Jr., E. A. Rod, L. Bonee, Jr., J. Probst, J. Piesabia, G. Brish, H. Jastram.

Comité de réception—Eug. Tournoir, chairman.

Comité d'ordre—Philip Forschler, chairman.

Les officiers sont : Geo. W. Deardig, Jr., président; Chas. A. Desporte, 1er vice-président; Emile L. Rod, 2d vice-président; Geo. L. Hono, secrétaire aux minutes; Laurent Bonee, Jr., secrétaire aux finances; H. S. Salvant, trésorier; Fred E. Jaul, collecteur; Philip Forschler, grand marshal; Chas. Hecovina, conducteur; Vic. Dais, gardien.

Unity Mutual B. A.—Le bal de cette association a eu lieu dimanche soir à la salle de l'Union Française qui avait été magnifiquement décorée, à l'occasion du 4me anniversaire de la fondation de cette société de bienfaisance qui compte plus de 100 membres.

Le comité d'organisation de cette fête était ainsi composé : James Lange, C. J. Pradon, H. Lange, J. Joubert, C. J. Larèche, E. C. Franck.

Bris de paix.—Hier à 3 heures 30 de l'après midi, l'agent Parker essayait d'arrêter, au No 30 de la rue Dauphine, un barbier de 23 ans nommé Martin Maschaner, quand, en se débattant, ce dernier a brisé une vitre d'un coup de poing et s'est coupé le poignet gauche. Il a été transporté au poste de police du 3me precinct, où, après avoir reçu les soins des médecins, il a été déclaré sous une double accusation de bris de paix et résistance aux agents.

Tentative de suicide. — Hier matin, à 10 heures, dans un accès d'aliénation mentale, Mlle Kirsch, âgée de 25 ans, a tenté de mettre fin à ses jours en sautant dans le Nouveau Bassin, à son intersection avec la rue Liberté. Elle a été secourue par son père et M. Jas Finlay, qui l'ont ramenée chez elle.

Accident.—A 3 heures 30 de l'après-midi, John Robertson, un screwman de couleur, qui travaillait dans la cale du steamship *Regni*, au pied de la rue Henderson, a été grièvement blessé par la chute d'une balle de coton. Il a été transporté à l'hôpital dans la voiture d'ambulance.

Brûlée.—A 4 heures 30 du soir, Mary Evans, une petite fille de 4 ans, dont les parents demeurent rue Dorbigny, près de la rue New St-Bernard, s'est rendue dans la maison voisine de celle de ses parents, et n'y ayant trouvé personne, s'est mise à jouer auprès du feu. Ses vêtements se sont enflammés et elle a été si grièvement brûlée, qu'on désespère de la sauver. Son état est si grave que les étudiants, après lui avoir prodigué leurs soins, ont jugé inutile de la transporter à l'Hôpital de charité.

—A 8 heures du matin, Mme Vve Lovois âgée de 87 ans, lavait du linge, dans sa cour, au No 20 de la rue Berlioz, quand ses vêtements, ton-ton, ton fournean allumé ont pris feu; elle a été grièvement brûlée aux visage et aux mains La malheureuse dont l'état est très grave a été transportée à l'hôpital dans la voiture d'ambulance.

Vol.—Le sergent McCabe a arrêté hier soir à 9 heures, Lillie Adam et Ella Robinson, qui le 26 ont volé chez Mme Hollander, 175 rue Dorame, où Ella était employée comme cuisinière, des ouillères, fourchettes, vêtements et un bracelet évalué $10. Une partie de ces objets a été retrouvée chez Ella, rue Gasquet, No 28, mais le bracelet manquait.

Accident de voiture. — Hier à midi, Geo. Now, âgé de 45 ans, passait en voiture rue Calhoun, près Hurst, quand son cheval a pris peur et il a été jeté à terre. Les roues de la voiture lui ont cassé la jambe gauche et l'ont blessé sur différentes parties du corps. La voiture d'ambulance a été appelée et il a été transporté à l'Hôpital de Charité.

Chute.—A 1 heure de l'après-midi, Mme Jno. C. Wickliffe passait en voiture rue Septième, près St-Charles, quand son véhicule a été pris en écharpe par un camion appartenant à M. Fatacher. Elle a été jetée à terre et a été légèrement blessée. On l'a transportée chez elle, où elle a reçu les soins du Dr Scott.

L'enfant terrible.—Les souffrances de l'enfant sont prévenues et la santé et le repos de la mère sont assurés en faisant usage de sirop de dentition Delabarre lorsque l'enfant fait les dents. Quelques gouttes frottées sur les gencives amènent invariablement du soulagement, 50 cents pour 200 doses.

Guérison certaine de l'ivrognerie sans que l'ivrogne s'en doute, d'après la nouvelle méthode d'un célèbre médecin français. Voir ou écrire au Dr A. B. de Villeneuve, Homœopathe, 68 rue Nord Rampart. Consultations de 2 à 4 heures P. M.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,784—Division B.

Dans l'affaire de Charles Weiss, demandeur contre

ATTENDU que Charles Weiss a, le 10 juillet 1890, par son acte paraphé Ernest Commagère, notaire public en cette ville acheté de F. G. Schriek, Miss Pauline Schriek, femme de Martin Mihan, Mary Elizabeth Schreiber, femme de F. J. Dorsey Mary Schreiber, John Schreiber, Louisiana Schreiber et Louis E. Schreiber, la propriété décrite ci après.

Laquelle vente sur confirmation de l'adjudication faite au dit Charles Weiss à l'enchère publique le 26 juin 1890 par N. J. Hoey, encore dans cette ville, aux et en vertu d'un jugement rendu par la dernière Deuxième Cour de District judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la Nlle Orléans pour un partage le 22 avril 1890 ce signé le 5 mai 18 -0, dans l'affaire de Peter G. Schreiber vs Mme M. J. Schreiber, susdite et autres, No 2,119 du Dossier de la dite Cour, et attendu que le dit Charles Weiss a demandé à cette Cour son Monition en annexe conformément aux sections 2,370, 2371, 2,372 et 2,373 du Code de Procédure en date du 16 novembre 1870 et en connaissant comme "Un Acte pour l'aviation des saisies d'un caractère général."

Par ces motifs il est ordonné que toutes et ces toutes les personnes intéressées dans l'affaire sont citées et ordonnées au nom de l'Etat de la Louisiane de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, qui peuvent établir un droit quelconque titre ou réclamation à la propriété décrite ci-après, par suite d'une irrégularité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour et auxquels la vente dont il est question ci-dessus ait été faite, ou pour irrégularité ou illégalité dans les estimations et nonobstant dans la temps ou le mode de vente, ou pour toute autre défectuosité, de faire connaître dans les trente jours à partir de la date de cette monition, ou sous peine pour la première fois dans les journaux publics, pour quel la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire dont la numéro et le titre sont donnés ci-dessus par le shérif de la Nlle Orléans, et a été par lui l'acquéreur au prix et pour la somme de mille huit cent cinquante piastres ($1,850 00) comptant

Description de la propriété.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le Faubourg St-Joseph, dans la Sixième District de cette ville dans l'ilot désigné par le numéro Quarante sur le vieux plan du dit Faubourg actuellement désigné par le numéro 1,000 sur le nouveau plan, levé par H. C. Brown, arpenteur, borné par les rues Camp, Prytania, Chestnut et Général Taylor; les dits lots étant figurés par les numéros Cinq et Six Bussé, d'après un plan de Pacquette Caillouet, daté le 20 novembre 1865 et déposé au bureau de Maudit, Notaire public en cette ville; les dits lots ayant ensemble vingt pieds de face à la rue Camp sur cent quinze pieds de profondeur entre ligne à parallèles.

Le tout No Onze formant l'emcinquante des rues Camp et Général Taylor.

Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1891.
(Signé) FRED D. KING, Juge.
(Signé) CHARLES H. LUCAS, Greffier.

Une copie exacte : bureau du greffier, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1891.
Une copie exacte.
CHAS D. RANKIN, Député Greffier.
21 sept—

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Démonstration à une messe en l'honneur de l'archevêque d'Aix.

Paris, 29 novembre — L'archevêque d'Aix a célébré ce matin une messe à la cathédrale de Lyon.

Au cours de son sermon l'archevêque a fait allusion à son récent procès devant la cour.

Il a déclaré ne pas regretter ce qu'il avait fait; la fait de lui avoir imposé une amende ne le rendra certainement pas au silence.

Au moment où l'archevêque quittait la cathédrale, la congrégation s'est levée en masse et a crié " Vive Soulard!"

L'archevêque s'est arrêté un instant et a répondu à cette manifestation : Non pas vive Soulard! mais vive le soudan-pé! La population, le prenant au mot, a donc crié à plusieurs reprises "Vive le soudan-pé" jusqu'au départ du prélat dans sa voiture.

Grève des mineurs

Paris, 30 novembre.—Huit cent mineurs en grève à Rive de Gier, après avoir tenu aujourd'hui des meetings et parades séditieux, se sont emparés de la grande mine Amne et l'ont baptisé " mine Barthelot ", en mémoire de l'ex-député du département de la Loire. Ils ont l'intention de résister à toute tentative de les déloger.

A Lens, la situation s'améliore. Le comité d'arbitrage à Arras a adopté une série de résolutions, réglant les salaires et autres questions, mais laissant la question des huit heures intacte jusqu'à nouvel ordre.

Ligne des pauvres.

Paris, 29 novembre—Une députation de la Ligne des patriotes, ayant à sa tête M. Deroulède, a déposé aujourd'hui des couronnes sur le monument érigé sur le champ de bataille de Champigny.

Au cours d'une allocution, M. Deroulède a annoncé que le moment approchait de la guerre de la revanche.

MM. Laur et Mery, boulangistes, ont prononcé aussi des discours.

Une foule hostile a sifflé et hué, et finalement une rixe de parti sen a éclaté.

Une scène indescriptible de désordres s'en est suivie et a continué jusqu'à l'arrivée des gendarmes qui ont réprimé les désordres.

Les effets de la loi du tarif McKinley.

Paris, 30 novembre—Le rapport de la Presse Associée au sujet de la loi de tarif McKinley, en France, est reproduit par tous les principaux journaux parisiens; on le considère comme un document des plus intéressants.

A propos de l'admission du porc américain, M. Siegfried, membre de la Chambre des Députés, a dit que les Etats-Unis pouvaient introduire leurs marchandises saines en France, malgré les droits français, mais si le Congrès des Etats-Unis voulait baisser les droits sur les soieries, les laines et les cotons français, une réduction des droits français sur les importations américaines serait immédiatement accordée.

Un traité de commerce avec les Etats-Unis, a-t-il ajouté, est des plus désirables.

Remis française.

Paris, 30 novembre.—Les trois pour cent est coté à 95 francs 2 1/2 centimes.

Fin de la grève dans le département du Pas de Calais.

Paris, 30 novembre—Une dépêche d'Arras, capitale du département du Pas de Calais, annonce la fin de la grande grève des mineurs de cette région.

Un grand nombre de délégués représentant les mineurs ont tenu un meeting, et il a été décidés de reprendre le travail demain dans toutes les mines. Cette grève a duré plus de deux semaines. On ne sait pas qui a fait les concessions.

Chambre des Députés—Le Sénat.

Paris, 30 novembre—Un comité de la Chambre des Députés a rédigé un bill qui décrète, que tous les étrangers arrivant en France avec l'intention de travailler temporairement ou d'une façon permanente, devront, dans un délai d'une semaine, obtenir une licence portant un timbre de 3 francs.

Les patrons des dits étrangers seront possibles d'une amende pour toute infraction à la loi.

Le sénat a approuvé un tarif de 3 francs sur le bétail.

L'Archevêque d'Aix reçoit des félicitations.

Paris, 30 novembre— Les membres de la Droite de la Chambre des Députés ont envoyé des félicitations à l'archevêque d'Aix pour sa défense de l'église.

L'archevêque de Bordeaux, dans une Adresse au clergé de son archidiocèse, a dit qu'il n'y a rien d'étonnant que les incidents récemment survenus au Panthéon aient poussé un prêtat à protester contre les actions des italiens quoique le gouvernement français n'ait pas rappelé au gouvernement italien l'insulte faite au drapeau français.

L'archevêque d'Aix.

Paris, 30 nov—On craint dans plusieurs cercles que le gouvernement n'ait fait un faux pas en instigant des poursuitel contre l'archevêque d'Aix, et qu'en le faisant le gouvernement, pour être rationnel avec lui-même, sera obligé d'inaugurer une série de poursuites pour dire le motor, ne seront pas de nature à adoucir le sentiment d'irritation dans les cercles de l'Eglise suscité à la suite de la condamnation de l'archevêque d'Aix.

Aujourd'hui le *Gaulois* dit que le ministre des affaires étrangères, M. Ribot, a intimé, au cours d'une entrevue avec Mgr Farrati, nonce papal à Paris, que si le Vatican ne consentait pas la modération à certains évêques français, le gouvernement serrait alors amolin de cesser de s'opposer à la séparation de l'église et de l'Etat.

**Le gouvernement russe. — Commentaires sur la vis